



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Géographie et aménagement

de l'Université de Perpignan Via  
Domitia

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007800

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Perpignan Via Domitia.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Géographie et aménagement* rassemble les formations de licence liées au domaine de la géographie de l'Université de Perpignan ; en 2012-2013, elle accueillait 41 étudiants en première année, 14 en deuxième année, et 23 en troisième année. L'offre de formation est construite autour de trois parcours, qui s'individualisent clairement lors de la dernière année de licence : *Géographie*, *Histoire-Géographie* et *Aménagement*. Ils correspondent aux deux grands groupes de débouchés et de poursuite d'études traditionnels de la discipline (développement local et enseignement). Ce cursus a pour objet de développer les capacités d'autonomie des étudiants, et leur culture générale. Il s'agit, dans le cadre de cette licence, de parvenir à une maîtrise des concepts de la géographie physique, humaine et de l'aménagement. Les qualités d'analyse des documents et des images de synthèse, ainsi que la maîtrise de l'outil informatique adapté à la géographie sont particulièrement sollicitées.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les enseignements liés à la discipline sont organisés autour d'une progression logique et équilibrée. Les connaissances générales et la méthodologie sont étroitement associées. Le cursus se décline, de façon systématique

pour chaque semestre, selon trois unités d'enseignement. Le partage entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) marque un léger déséquilibre, en défaveur des seconds. Les enseignements dans le cadre des travaux de terrain se font en effectifs réduits. Les deux premières années restent généralistes. Elles visent à la fois à donner, dans le domaine de la géographie, des outils de travail méthodologiques et des connaissances générales dans d'autres champs des sciences humaines. Par ailleurs, un enseignement de langue vivante est offert chaque semestre, avec une possibilité de certification en troisième année. La dernière année offre trois parcours : un parcours *Géographie* qui vise l'acquisition d'une bonne maîtrise des concepts de cette discipline, un parcours *Histoire et géographie* destiné à la préparation des concours de l'enseignement secondaire, enfin un parcours *Aménagement* ouvrant vers des masters spécialisés dans les divers domaines de la géographie ou vers les métiers qu'elle peut offrir. Enfin, il convient de noter que l'évaluation des enseignements par les étudiants est restée à un stade non-obligatoire et très informel. De fait, elle rencontre une très faible participation.

Les enseignements de mise à niveau passent par un suivi personnalisé des étudiants dans le cadre d'un travail en petits groupes de travaux dirigés (expression écrite, séances d'entraînement à l'oral...). Un enseignement de méthodologie universitaire est prévu à chacun des deux semestres de la première année (L1). Au regard des faibles effectifs, il reste possible de déceler les étudiants en difficulté. En termes de réorientation, des passerelles sont possibles vers l'*Histoire* et la *Sociologie* en première et en deuxième année, après avis de la commission pédagogique (un plan d'études personnalisé est proposé aux étudiants concernés). Il convient de signaler les adaptations pédagogiques mises en œuvre par le Bureau d'Accueil des étudiants en situation de handicap, des sportifs de haut niveau ou en formation continue, notamment avec le recrutement de tuteurs.

Le département est représenté à la Fête de la science, à la journée du lycéen ou encore lors de journées d'information à l'Université. Il existe un accueil personnalisé des étudiants, ainsi qu'un enseignant référent par année d'étude. Une formation transversale au « Projet Professionnel Personnalisé » est suivie par tous les étudiants en première année et prolongée en deuxième année. Un stage professionnel obligatoire a été instauré en troisième année (L3). La plupart des étudiants semblent continuer leur cursus en master aménagement ou géographie soit à l'UPVD, soit dans d'autres établissements. Il est affirmé également que les étudiants de L3 ont plutôt de bons taux de réussite. Par ailleurs, le taux d'échec reste élevé en L1 : 38 % de réussite seulement en 2011-2012. Pour sa part, la mobilité internationale reste faible. Elle concerne, en moyenne chaque année, un à trois étudiants perpignanais pour deux à quatre étrangers accueillis.

L'équipe pédagogique est structurée et diversifiée. Elle comprend une majorité d'enseignants et de chercheurs (dix au total) et deux intervenants extérieurs (spécialistes d'hydrologie et de statistiques). Une structure de type « conseil de perfectionnement » est actuellement inexistante. Au total, on trouve onze professionnels (fonctionnaires, représentants de bureaux d'étude privés, élus locaux...) pour un total de 187 heures, sur l'ensemble de la formation et essentiellement dans le parcours *Aménagement*. Le recrutement étudiant est essentiellement local. On note, en L3, un apport d'étudiants extérieurs, dont 25 % ont une formation professionnelle (BTS). Par ailleurs, la maquette proposée pour 2015-2019 tient compte des évaluations précédentes : nouvel intitulé de la formation (*Aménagement, développement durable et géographie*), meilleure articulation entre cours magistraux et travaux dirigés, équilibre globalement mieux respecté entre les semestres. Il convient de relever que de nombreuses actions de valorisation de la formation sont conduites : procédures d'informations auprès des lycéens et des collégiens, rencontres avec des professeurs de lycée, participation des entreprises aux enseignements...

- Points forts :
  - Systématisation des enseignements d'ouverture (L1/L2).
  - Compétences transversales variées.
  - Proximité avec le monde professionnel.
  
- Points faibles :
  - Taux d'échec élevé en L1 (62 %).
  - Evaluation des enseignements peu performante.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait bienvenu de veiller à une meilleure valorisation du diplôme au-delà de l'aire catalane. L'élargissement de la zone de recrutement de la filière aménagement serait appréciable. Dans cette optique, il serait bon d'établir des échanges plus nombreux avec les universités voisines (Toulouse, Montpellier). Afin de lutter avec plus d'efficacité contre l'échec en première année, il serait bon également de rétablir un système de tutorat.



# Observations de l'établissement

**la Présidence**

Réf : 13-14/FL/PA/SC/ 080

☎ 04.68.66.20.02

☎ 04.68.66.20.18

[president@univ-perp.fr](mailto:president@univ-perp.fr)

✉ 52, avenue Paul Alduy  
66860 Perpignan cedex

Perpignan, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Le Président de l'Université de Perpignan  
Via Domitia

à  
Monsieur le Président du comité AERES  
aux Membres du comité d'évaluation

**Objet :** Réponse globale de l'établissement à l'évaluation des formations de l'UPVD

Monsieur le Président,  
Messieurs les membres du comité d'évaluation,

La communauté pédagogique de l'UPVD tient avant tout à remercier les experts pour la qualité de l'attention portée aux dossiers ainsi que pour la prise en compte, dans l'évaluation des formations, tant des contenus et des modalités de l'offre actuelle que des évolutions envisagées pour l'offre future.

En étudiant l'ensemble des rapports d'évaluation, le comité de pilotage a relevé un certain nombre d'éléments récurrents, pour lesquels une réponse à l'échelle de l'établissement semble bienvenue.

Ainsi, la majorité des rapports regrette l'absence ou la non formalisation de conseils de perfectionnement. Sur délibération de la Commission Formation et Vie Etudiante et du Conseil d'Administration de l'UPVD, des conseils de perfectionnement seront instaurés à compter de juin 2014 dans chacune des formations de manière concertée et harmonisée (une feuille de route en définit désormais la composition, les missions et les procédures à l'échelle de l'établissement).

L'évaluation des enseignements par les étudiants sera amenée à évoluer au cours de l'année 2014-2015. En effet, dans le cadre du Programme de Pédagogie Innovante récemment initié par l'UPVD, un groupe de travail dédié vient de se constituer. Celui-ci a pour mission de faire évoluer les questionnaires d'évaluation afin de les rendre plus modulables, plus attractifs et plus pertinents. Cela permettra à l'établissement d'améliorer

le *feedback* des étudiants. Cette appréciation plus fine des enseignements alimentera la réflexion des conseils de perfectionnement.

Un certain nombre d'experts souhaiteraient disposer de davantage d'indicateurs, d'un meilleur suivi des diplômés et de résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle plus nourris. Dans le cadre de la politique d'établissement, un gros effort est déployé par l'UPVD depuis 2012 pour améliorer les indicateurs (évolution des effectifs, origine des étudiants, etc.) ainsi que le suivi des étudiants diplômés et non diplômés — par exemple, enquête d'insertion à 6 mois pour les diplômés de licences générales et professionnelles. Certains de ces éléments ne figurent pas dans les dossiers du fait de l'inévitable décalage temporel et d'un taux de réponse parfois encore relativement faible. L'effort de l'établissement s'intensifie, en particulier grâce au Réseau des Alumni qui permettra de mieux suivre le devenir des étudiants et grâce aux projets d'indicateurs complémentaires élaborés par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'UPVD (taux de poursuite d'étude, devenir des non diplômés, etc.)

Pour ce qui a trait à la place des langues et des TICE dans les formations, quelques experts rappellent le caractère obligatoire de ces enseignements. Nous tenons à souligner que la préparation au CLES 1 et au C2i niveau 1 est actuellement incluse dans la totalité des licences généralistes (C2i en licence 1, 2 ou 3, CLES en licence 3). Au niveau des masters, dans une logique de continuité, l'UPVD mettra en œuvre dans l'offre du prochain contrat la préparation au C2i niveau 2 dans les formations pour lesquelles les référentiels existent.

Enfin, les rapports sur certaines formations de licence (AES, éco-gestion, STAPS...) préconisent d'améliorer le taux de réussite des étudiants. Il est frappant que ces formations correspondent aux filières à capacités d'accueil limitées de l'UPVD. Celles-ci bénéficient de la totalité des dispositifs d'aide à la réussite déployés par l'établissement (enseignants relais, méthodologie, PPP, C2i, passerelles de réorientation, etc.) À compter de la rentrée 2014, grâce aux travaux d'un Groupe de Réflexion sur les conditions des études et de l'enseignement et à la création par l'établissement pour les six années à venir d'un Programme de Pédagogie Innovante, divers dispositifs pédagogiques et administratifs seront mis en place pour améliorer la motivation, l'assiduité et la qualité des apprentissages des étudiants engagés dans ces filières, comme dans toutes les autres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du comité d'évaluation, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE





## Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Géographie et Aménagement

Domaine : Sciences Humaines et Sociales  
Demande n° S3LI150007800

## Réponse à l'évaluation

La licence de Géographie et Aménagement sera modifiée par la nouvelle maquette tant au niveau de sa structure qu'au niveau de son contenu. L'objectif est de rendre la formation plus attractive et pertinente, et d'être plus en phase avec les attentes de nos étudiants et du monde de travail.

La formation est désormais organisée en options qui s'individualisent en dernière année de licence : l'option géographie pour les étudiants visant les métiers de l'enseignement ou souhaitant poursuivre en Master recherche, et l'option aménagement pour les étudiants souhaitant se diriger vers les métiers de l'aménagement. Le système des parcours mentionné dans le rapport est abandonné.

La nouvelle maquette a aussi cherché à renforcer la place des TDs dans la formation, en associant plus systématiquement des travaux dirigés aux cours magistraux. Il est vrai qu'un léger déséquilibre persiste entre les CM et les TD, en défaveur des seconds. Ce déséquilibre est la conséquence directe des efforts de mutualisation des cours. En effet, les cours mutualisés vont accueillir un nombre important d'étudiants non spécialistes. Associer des TD à ces cours aurait fait exploser les coûts de la formation (nécessité de mettre en place plusieurs groupes de TD) et généré des problèmes d'organisation considérables (effectifs difficiles à prévoir et fluctuants car enseignements proposés aux non-spécialistes en option, problèmes évidents de coordination des emplois du temps...)

L'association plus systématique des travaux dirigés aux cours magistraux visait aussi la réduction du taux d'échec qui reste important en L1. Néanmoins, il faut souligner que les difficultés d'adaptation des étudiants de L1 au travail universitaire ne constituent pas (et de loin) la majeure cause de l'échec. Il s'explique en très grande partie par l'accueil en L1 de jeunes gens qui s'inscrivent à l'UPVD uniquement pour des raisons



matérielles (bourse, sécurité sociale des étudiants). Il s'agit alors d'étudiants qui n'assistent pas (ou très peu) aux cours et qui, lors des examens, rendent des copies blanches ; leur moyenne se situe le plus souvent entre 0 et 2/20. La mise en place d'un système de tutorat (comme il a été expérimenté pendant plusieurs années à l'UPVD et au département de géographie et aménagement) ne change rien à cet état de fait, ces étudiants refusant le service proposé.

Les inscrits éprouvant de réelles difficultés (étudiants plus ou moins assidus qui n'obtiennent pas la moyenne) sont assez peu nombreux ; ils représentent le plus souvent moins de 10 % de la formation. Ils sont suivis individuellement par les enseignants engagés et/ou par les moniteurs.

Par ailleurs, la mise en place d'un conseil de perfectionnement dès la rentrée 2014/15 devrait permettre de mieux organiser la formation et de combler des lacunes encore existantes. Dans le cadre de ce conseil le processus d'évaluation des enseignements sera renforcé (mise en place d'une évaluation systématique des enseignements).

Enfin, la nouvelle maquette de Géographie et Aménagement vise aussi à mieux valoriser le diplôme au-delà de l'aire catalane, par une modification de l'offre de formation. L'introduction de cours d'aménagement dès le premier semestre devrait permettre d'attirer dès la première année des étudiants motivés par la filière aménagement qui, jusqu'à présent constituaient l'essentiel des effectifs de la L3.

Il est dans ce contexte à regretter que l'affichage « accrocheur » initialement prévu « Aménagement, développement durable et géographie », qui s'efforçait d'atteindre précisément l'augmentation de l'attractivité de la formation vers l'extérieur ait dû être abandonné au profit de l'intitulé « Géographie et aménagement » (cf. nomenclature nationale). Cet impératif nous pénalise, car compte tenu des effectifs assez réduits de la formation, nous ne pouvons pas envisager la mise en place, au niveau de la licence, de parcours spécifiques qui pourraient drainer plus facilement des étudiants venant d'autres villes – d'autant plus qu'il s'agit dans notre cas de Toulouse et de Montpellier, deux grandes villes universitaires avec une offre de formation très développée.



Le Président de l'Université,  
Fabrice LORENTE